

**REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA METEOROLOGIE NATIONALE**



DECLARATION DE **MONSIEUR GUIBOLO FANGA MATHIEU**,
MINISTRE INTERIMAIRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET
DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

Symposium sur la Facilitation – OACI, Doha, Qatar

Doha, le 17 Avril 2025

Monsieur le Président du Conseil de l'OACI,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et une profonde gratitude que je prends la parole au nom du gouvernement de la République du Tchad à l'occasion de cette Conférence de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale sur la Facilitation, placée sous le thème évocateur : « *Faciliter l'avenir du transport aérien* ».

Je tiens à remercier chaleureusement l'OACI pour cette initiative cruciale, ainsi que les autorités du Qatar pour l'accueil fraternel et les excellentes conditions d'organisation de cette rencontre internationale.

Mesdames, Messieurs,

« Faciliter l'avenir du transport aérien », c'est avant tout anticiper les besoins croissants des passagers et des opérateurs en termes de facilitation, tout en garantissant la sûreté, la sécurité, la fluidité et la résilience de l'aviation civile internationale.

C'est aussi reconnaître que la facilitation ne se limite plus à la simple gestion des frontières ou à l'allègement des formalités, mais qu'elle s'inscrit aujourd'hui dans une vision plus large, intégrant l'innovation technologique, la transformation numérique, la coopération entre les États et la durabilité environnementale.

Pour le Tchad, pays enclavé mais déterminé à s'ouvrir davantage au monde, la facilitation est un levier stratégique de développement durable de l'aviation civile, et par extension, du tourisme, de la connectivité et de l'intégration régionale, bref de la croissance économique.

Conscient de ces enjeux, le Tchad a engagé ces dernières années plusieurs réformes ambitieuses, visant à améliorer la fluidité, la sécurité et la compétitivité de son secteur aérien. L'objectif est clair : offrir aux usagers un service conforme

aux normes internationales, tout en garantissant la sécurité et la sûreté des opérations.

Nous avons, sous la conduite du Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, amorcé une modernisation significative de nos infrastructures aéroportuaires, avec la mise à niveau des installations de l'Aéroport International Hassan Djamous de N'Djamena, et le renforcement des capacités des aéroports régionaux.

Sur le plan réglementaire, le Tchad est en train de réviser le Code de l'Aviation Civile en vue d'une harmonisation avec les normes de l'OACI et les règlements de la Commission Africaine de l'Aviation Civile.

Aussi, le Comité national de facilitation, réunissant toutes les parties prenantes – les services des douanes, d'immigration, de sûreté aéroportuaire et des compagnies aériennes – a été réactivé afin de coordonner efficacement les actions sur le terrain. Nous avons engagé avec l'appui de ce Comité la mise à jour de notre Programme National de Facilitation.

Par ailleurs, dans un contexte de transformation numérique, nous avons lancé un processus de dématérialisation des formalités aéroportuaires, avec l'introduction d'e-visa, de la carte d'embarquement électronique, du pré-enregistrement en ligne, et de systèmes automatisés pour le traitement des passagers.

Cependant, nous demeurons conscients des défis à relever, notamment, le renforcement des capacités humaines, l'interopérabilité des systèmes, la digitalisation des procédures, la gestion des frontières, la mobilisation des ressources financières..., autant de sujets qui appellent à une **solidarité renforcée entre États**, au partage d'expertises, et à un appui accru des partenaires techniques comme l'OACI.

Mesdames, Messieurs,

Nous croyons fermement que la facilitation de demain se construira **ensemble**, dans une logique d'inclusion, de résilience et de progrès partagé. Le Tchad réitère son engagement à contribuer activement à cet élan collectif, dans le respect des normes internationales, et pour le bénéfice de tous les citoyens du monde. Par ma voix, mon pays réaffirme son attachement aux principes de coopération

internationale et son engagement à poursuivre les réformes nécessaires pour une aviation civile sûre, efficiente et ouverte.

C'est à ce titre que le Tchad travaille activement avec ses voisins et partenaires au sein de la CEMAC et de l'UEMOA pour harmoniser les politiques de facilitation et partager les meilleures pratiques.

À cet égard, nous saluons les efforts de coopération technique de l'OACI à travers le Bureau Régional de Dakar et appelons à davantage de solidarité entre les États pour permettre aux pays les moins avancés de combler les écarts.

Mesdames, Messieurs,

La facilitation ne saurait être perçue comme un simple exercice technique. Elle est le reflet d'une vision : celle d'un ciel africain plus ouvert, plus intégré et plus accessible à tous. Le Tchad **qui a adhéré au Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA)** est pleinement engagé sur cette voie, et reste ouvert à toute coopération avec les États membres et les institutions partenaires pour bâtir une aviation civile moderne et inclusive.

Nous restons convaincus que cette conférence, basée sur des partages d'expériences utiles, accouchera des recommandations concrètes et des partenariats renforcés pour relever ensemble les défis de demain.

Je vous remercie de votre attention.